

# LE CYCLE TERMINAL DU LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL

## La classe de première

Le tableau ci-dessous permet de comparer les propositions d'horaires du ministère Chatel aux horaires actuels de la classe de première. On constate que :

- Les horaires des matières de "culture générale" (en bleu dans le tableau) sont alignés dans toutes les séries, y compris la série scientifique, sur les horaires actuels de la série économique et sociale.
- Les horaires des matières scientifiques sont drastiquement diminués (—3h30 sans même compter les TPE) dans la série scientifique (en rose dans le tableau).

**La réforme Chatel nous propose donc une baisse sensible du niveau scientifique des futurs scientifiques, dès la fin de la classe de première.**

**Tableau 1 : Grille horaire de la classe de première**

Enseignements obligatoires	Horaire élève actuel (BO n°29, juillet 2000)			Horaire élève prévu par la réforme Chatel		
	S	ES	L	S	ES	L
<b>Enseignements communs</b>						
Français	4h	4h	6h	4h	4h	4h
Histoire-géographie	2h30	4h	4h	4h	4h	4h
Langues vivantes 1 et 2	4h	4h30	5h30	4h30	4h30	4h30
Education Physique et Sportive	2h	2h	2h	2h	2h	2h
Education civique, juridique et sociale	0h30	0h30	0h30	0h30	0h30	0h30
<b>Total enseignements communs</b>	<b>13h</b>	<b>15h</b>	<b>18h</b>	<b>15h</b>	<b>15h</b>	<b>15h</b>
<b>Enseignements de spécialisation</b>	<b>S</b>	<b>ES</b>	<b>L</b>	<b>S</b>	<b>ES</b>	<b>L</b>
Mathématiques	5h	3h	2h	4h	3h	
Physique-chimie	4,5h		1h30	3h	1h30 <sup>(8)</sup>	1h30 <sup>(8)</sup>
Sciences de la vie et de la Terre	4h <sup>(1)</sup>	1h30		3h <sup>(2)</sup>		
Sciences économiques et sociales		5h			5h	
Littérature française						2h
Littérature étrangère en langue étrangère						2h
Un enseignement obligatoire au choix		2h <sup>(3)</sup>	3h <sup>(4)</sup>			3h <sup>(5)</sup>
<b>Total enseignements de spécialisation</b>	<b>13,5<sup>(6)</sup></b>	<b>9h30</b>	<b>6h30</b>	<b>10 h<sup>(7)</sup></b>	<b>9h30</b>	<b>8h30</b>
Accompagnement personnalisé				2h	2h	2h
Travaux personnels encadrés	2h	2h	2h	1h	1h	1h
<b>Horaire total élève</b>	<b>28h30</b>	<b>28h30</b>	<b>26h30</b>	<b>28h</b>	<b>27h30</b>	<b>26h30</b>
Option facultative	3h	3h	3h			

(1) Remplacé dans la voie S "Sciences de l'ingénieur" par 8 h de SI.

(2) Remplacé dans la voie S "Sciences de l'ingénieur" par 7 h de SI.

(3) Mathématiques, Sciences Economiques et Sociales, LV 1 ou LV 2.

(4) Latin, Grec, LV 2, LV 3, LV 1 (2h), Arts (5h).

(5) Maths appliquées, LV3, approfondissement LV1 ou LV2, langues de l'antiquité, mais également arts (5h) ou arts du cirque (8h).

(6) En S "SVT". Sinon, 17,5 h en S "SI".

(7) En S "SVT". Sinon, 14 h en S "SI".

(8) Répartition SVT-Physique-Chimie non précisée.

## La classe terminale

Le tableau ci-dessous permet de comparer les propositions d'horaires du ministère Chatel aux horaires actuels de la classe de terminale. On observe que :

- Mis à part une demi-heure hebdomadaire de mathématiques en plus, les horaires scientifiques de la terminale scientifique sont inchangés (en rose dans le tableau).
- Malgré le passage de l'histoire-géographie en option, la classe de terminale scientifique reste la plus généraliste pour les élèves qui le souhaitent. En fait, pour ceux-ci (qui seront les plus nombreux), la grille horaire n'est guère modifiée (en bleu dans le tableau).

**Les horaires proposés en terminale scientifique ne compensent donc en aucune manière le déficit de formation scientifique en première S.**

**La voie scientifique sera ainsi encore plus généraliste qu'auparavant. Compte tenu du large choix de poursuites d'études qu'elle offrira, elle attirera donc probablement davantage d'élèves.**

**Tableau 2 : Grille horaire de la classe terminale**

Enseignements obligatoires	Horaire élève actuel (BO n°29, juillet 2000)			Horaire élève prévu par la réforme Chatel		
	S	ES	L	S	ES	L
Philosophie	3h	4h	7h	3h	4h	8h
Histoire-géographie	2h30	4h	4h		4h	4h
Langues vivantes 1 et 2	4h	4h	5h	4h	4h	4h
Education Physique et Sportive	2h	2h	2h	2h	2h	2h
Education civique, juridique et sociale	0h30	0h30	0h30	0h30	0h30	0h30
Mathématiques	5,5h	4h		6h	4h	
Physique-chimie	5h			5h		
Sciences de la vie et de la Terre	3h30 <sup>(2)</sup>			3h30 <sup>(2)</sup>		
Sciences économiques et sociales		6h			5h	
Littérature française			4h			2h
Littérature étrangère en langue étrangère						1h30
Une "spécialité" obligatoire au choix	2h <sup>(3)</sup>	2h <sup>(4)</sup>	2-5h <sup>(5)</sup>	2h <sup>(6)</sup>	1h30 <sup>(7)</sup>	3-5 h <sup>(8)</sup>
Accompagnement personnalisé				2h	2h	2h
<b>Horaire total élève</b>	<b>28h30</b>	<b>28h30</b>	<b>26h30</b>	<b>28h</b>	<b>27h</b>	<b>27h</b>
Option facultative	3h	3h	3h	2h <sup>(1)</sup>		

(1) Histoire-géographie optionnelle en terminale S.

(2) Remplacé dans la voie S "Sciences de l'ingénieur" par 8 h de SI.

(3) Mathématiques, Physique-Chimie, SVT. En terminale S "SI", il s'agit d'une option facultative : Mathématiques ou Physique-Chimie seulement.

(4) Mathématiques, SES, LV1.

(5) Latin (3h), Grec (3h), LV1 (2h), LV2 (3h), Arts (5h), Mathématiques (3h).

(6) Mathématiques, Physique-Chimie, SVT, Informatique.

(7) Maths appliquées, SES ou Economie approfondie.

(8) Arts (5h), arts du cirque (8h), maths appliquées (4h), LV3 (3h), approfondissements LV1 ou LV2 (3h), langues de l'antiquité (3h), droit et grands enjeux du monde contemporain (3h).

## L'orientation post-bac

Notre dernier tableau donne, à titre d'exemple, les flux d'orientation vers les différentes classes préparatoires après les baccalauréats S, ES et L. Il montre que :

- Le baccalauréat S (et dans une moindre mesure technologique) est le seul pourvoyeur d'étudiants qui poursuivent des études scientifiques en classes préparatoires (en rose dans le tableau). Cette constatation reste vraie pour toutes les filières scientifiques de l'enseignement supérieur, notamment universitaires. **La baisse proposée du niveau en sciences des bacheliers S n'est donc pas acceptable pour les filières scientifiques supérieures ; elle est contraire aux objectifs affichés au niveau national et européen.**
- Le baccalauréat S est le seul qui permette de poursuivre des études dans n'importe quel domaine de l'enseignement supérieur (en bleu dans le tableau), en classes préparatoires comme à l'université. Ceci est dû au caractère très généraliste de la section scientifique. **La réforme Chatel, en accentuant ce caractère généraliste au niveau de la classe de première, renforce donc la prééminence du baccalauréat scientifique.**
- **Contrairement aux objectifs affichés du Ministère, il est probablement vain d'attendre de la réforme des flux importants de réorientation en fin de première.** En tout cas, si flux il y a, ce ne sera sûrement pas de la voie littéraire ou économique vers la voie scientifique, malgré quelques "cours de rattrapage" pendant les vacances scolaires.

**Tableau 3 : Répartition des étudiants de classes préparatoires suivant le type de baccalauréat**

	Bac S	Bac ES	Bac L	Bac Techno	Total
<b>Classes Prépas Scientifiques</b>	95,7 %	0,0 %	0,0 %	4,3 %	100 %
<b>Classes Prépas Economiques</b>	47,6 %	44,0 %	0,7 %	7,7 %	100 %
<b>Classes Prépas Littéraires</b>	23,3 %	22,4 %	54,3 %	0,0 %	100 %

Source : Note d'Information n° 06-23, août 2006, MEN.